

Documentation disponible : www.ov-ap.ch.

Programme de formation

L'entreprise doit établir un **programme de formation** pour l'année en reprenant les objectifs vus en école et en organisant le stage de façon à voir l'ensemble des objectifs www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Services → Formulaire programme de formation.

Objectifs www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Catalogue des objectifs évaluateurs ovap

Ces objectifs sont à voir pour la fin du stage, ils sont la base des examens finals

- 28 compétences professionnelles obligatoires
- 4 compétences méthodologiques
- 6 compétences sociales et personnelles

STA

Définition : Rapport de formation semestriel noté et réalisé par l'entreprise formatrice, basé sur une expérience professionnelle afin d'évaluer les prestations fournies et le comportement du stagiaire au travail.

Conditions : La STA est basée sur une tâche réalisée pendant au moins 2 mois dans l'entreprise et qui puisse être observée également pendant 2 mois par le responsable.

Nombre : 2x, date buttoir : (**STA 1 : 15 décembre 2017** & **STA2 : 30 mars 2018**)

Objectifs : Doit contenir 2 objectifs évaluateurs, 1 compétence méthodologique et une compétence sociale et personnelle.

Evolution : Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} STA, il est nécessaire de varier les compétences méthodologiques, sociales et personnelles.

Points : Par objectifs, attribution de 0 à 3 points – **Pas de demi-point !**

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 14 sur 24

Documents : BDEFA2 ou www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Services → Formulaire STA

Les notes des STA sont à insérer par les responsables MPC dans la base de données BDEFA2

UF

Définition : Dossier qui décrit et présente un processus de travail exécuté par le stagiaire dans l'entreprise formatrice.

Conditions : Est basée sur une tâche réalisée dans l'entreprise. Il faut prévoir 15 heures en entreprise pour élaborer le dossier. Ce dernier, évalué par le formateur/la formatrice en entreprise doit être envoyé (y compris la feuille d'évaluation) à l'ORF-VD/CEP, ch. de Maillefer 37, 1052 Le Mont-sur-Lausanne. La note finale de l'UF (partie entreprise et partie interentreprises) sera envoyée par la branche au responsable MPC de chaque gymnase pour l'introduction de la note dans la base de données BDEFA2.

Nombre : 1x, date buttoir : (**15 janvier 2018**)

Objectifs : Doit contenir au moins 10 étapes
L'entreprise évalue 8 critères
Le CI évalue 8 critères

Points : Par objectifs, attribution : 0-1-2-3

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 28 sur 48

Documents : www.ov-ap.ch → Employé de commerce CFC → Services → Formulaire UF

CI

Nombre : 8 jours (de septembre 2017 à avril 2018) + 1 j. préparation aux examens finals

Examen

Oral :

- ⇒ 2 fois 15 minutes + 2 fois 5 minutes de préparation
- ⇒ Situations : soit un jeu de rôle (le stagiaire et un client) ou un entretien spécialisé (le stagiaire et une autre personne de l'administration)
- ⇒ Ces situations sont préparées par des experts et sont issues des CI, du programme de formation, des compétences (objectifs), et surtout du **rapport pratique** (document rempli par le stagiaire dans lequel il décrit des activités qu'il a pratiquées en entreprise et donc qu'il maîtrise (**au plus tard, le 1^{er} mars 2018**)).

Ecrit :

- ⇒ 120 minutes
- ⇒ basé sur tous les objectifs (Entreprise formatrice: 28 et CI : 33)

Note :

- ⇒ arrondie au demi-point

Réussite : Pas de note en dessous de 3, une seule note en dessous de 4